

**DECISION N° 20230209_P_019
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »****Département de la
Haute-Loire****Arrondissement
D'YSSINGEAUX****Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE****VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,**VU** la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,**Commission : Cycle de l'eau****Objet : Signature d'une convention, avec l'agence d'ingénierie des territoires de Haute Loire, pour une mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement et de la protection de la ressource en eau potable, pour l'année 2023.****Le Président,****N° 20230209_P_019****Décide**

De signer une convention avec :

OBJET**Agence d'Ingénierie des Territoires de Haute-Loire
1 Place de Monseigneur de Galard
CS20310
43 000 LE PUY EN VELAY**

Pour une mission d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement et de la protection de la ressource en eau potable.

Durée de la convention : 1 an**Contenu de la mission : aide à l'identification et à la mobilisation de la compétence assainissement et eau potable, appui au suivi des systèmes d'assainissement et la gestion des boues, appui à l'évaluation de la performance des ouvrages, aide à l'élaboration d'autorisation de rejet de déversement, appui à l'élaboration du rapport annuel sur le prix et la qualité de service, appui à l'instauration et la mise en œuvre des périmètres de protection des captages d'eau potable**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :**Montant : 17 084.80 € HT / an**

Fait à LA SEAUVÉ SUR SEMENE, Le 9 février 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

